



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Société générale

Question au Gouvernement n° 341

Texte de la question

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

M. le président. La parole est à M. Alain Moyne-Bressand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Moyne-Bressand. Monsieur le Premier ministre, la fraude spectaculaire à la Société générale, sur laquelle maintes questions restent sans réponse, a déjà coûté 4,9 milliards d'euros à la banque.

M. Patrick Roy. M. Bouton est un incompetent !

M. Alain Moyne-Bressand. La Société générale ressort très affaiblie de cette affaire qui s'ajoute à ses investissements malheureux dans les crédits immobiliers à risques aux États-Unis, les *subprimes*. Au total, la facture s'élève à 7 milliards d'euros !

M. Patrick Roy. Oh, là !

M. Alain Moyne-Bressand. Aux lendemains d'une crise majeure sur la scène internationale de la finance, cette affaire noircit l'image du monde bancaire.

Le courtier de la Société générale soupçonné d'être responsable de cette perte record a été mis en examen, mais laissé sous contrôle judiciaire. Je fais confiance à la justice française pour faire toute la lumière sur cette affaire.

En août dernier, le Président de la République interrogeait le monde financier sur une réforme nécessaire des circuits financiers. Sa position a été approuvée par la chancelière Angela Merkel par la suite.

Monsieur le Premier ministre, au temps de la société de l'information, n'est-il pas surprenant que l'accident qu'a subi la Société générale soit l'objet de tant de rumeurs et de commentaires, parfois contradictoires ?

(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

M. Jacques Desallangre. C'est le cas de le dire !

M. Alain Moyne-Bressand. Dans ce contexte, quelle est votre analyse de la situation ? Comment le Gouvernement entend-il contribuer à faire toute la lumière sur les événements survenus à la Société générale ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre.

M. Patrick Roy. *Hara-kiri* !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Face à cette affaire grave, le rôle des responsables politiques que nous sommes est de faire preuve du sens des responsabilités et du sens de l'intérêt général. Cela signifie qu'il faut d'abord penser aux 130 000 salariés de la Société générale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

M. Guy Geoffroy. Très bien !

M. le Premier ministre. Il s'agit ensuite de penser aux 22 millions de clients de la banque, dont près de 10 millions sont en France.

L'urgence, c'est de rétablir la confiance. Pour rétablir la confiance, deux conditions sont nécessaires : il faut que la Société générale réussisse son augmentation de capital, mais il faut aussi que toute la lumière soit faite sur les dysfonctionnements qui ont conduit à des pertes aussi invraisemblables.

C'est la raison pour laquelle, dès jeudi, j'ai demandé à Mme Lagarde de diligenter une enquête. Elle est en cours. Les services du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, l'Autorité des marchés financiers et

la Commission bancaire me remettront leur rapport lundi et je le rendrai public immédiatement.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. Jacques Alain Bénisti. Très bien !

M. le Premier ministre. Il faut ensuite que la justice fasse son travail, les résultats de son enquête devant nous permettre de faire une totale lumière sur cette affaire.

Et c'est alors qu'il faudra se poser la question des responsabilités et qu'il faudra, le cas échéant, qu'ensemble, nous adoptions des réformes nécessaires pour rendre notre système bancaire plus transparent et plus sûr.

Enfin, mesdames et messieurs les députés, je souhaite vous dire et, à travers vous, à tous ceux qui nous écoutent, que la Société générale est une grande banque française, acteur de la mondialisation.

M. Guy Geoffroy. Très bien !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement entend qu'elle le reste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 341

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 janvier 2008